

santé

# Carences ambulancières : un problème récurrent ?

Lors de l'épisode de verglas du 18 janvier, les pompiers ont suppléé au manque d'ambulances. Le préfet a évoqué un problème récurrent. Qu'en est-il au quotidien ?

**C**e ne sont pas aux services de secours d'assurer des transferts entre hôpitaux ou de transporter des patients non urgents. Cette déclaration en forme d'avertissement a été prononcée par le préfet de l'Indre, Thibault Lanxade, samedi 18 janvier.

Ce jour-là, les urgences de l'hôpital de Châteauroux subissent un afflux de patients lié à l'épisode ponctuel de verglas. En quelques heures, les pompiers interviennent pour 45 relevages de personnes suite à des chutes et sur une dizaine d'accidents de la circulation. Pour désengorger le centre hospitalier, et face au manque d'ambulanciers disponibles ce jour-là, ils sont aussi sollicités pour évacuer des patients vers d'autres hôpitaux.

Un problème de carence jugé trop récurrent par Thibault Lanxade qui a saisi l'occasion pour appeler à « mener un travail de fond » sur la question des transports sanitaires dans l'Indre. « Il faut tout remettre sur la table. Les conventions passées avec les sociétés ambulancières, la sécurité civile ; revoir l'organisation des astreintes... »

## « On était dans une gestion de crise »

Cette problématique des « carences ambulancières » n'est pas nouvelle. Chez les pompiers, précise le colonel Calimache, ce terme englobe les transports réalisés « sur des missions qui ne relèvent pas de notre champ d'action, suite à une recherche infructueuse d'ambulance par le Samu ». « On en fait entre 500 et 700 par an », poursuit le directeur du Service départemental d'incendie et de se-



Le 18 janvier, les pompiers de l'Indre ont été sollicités à de nombreuses reprises pour assurer des transports interhospitaliers. (Photo d'illustration NR)

cours (Sdis 36) qui note néanmoins une baisse significative après une forte progression (+ 1.112 %) entre 2015 et 2019.

« Cette évolution est en partie liée à la hausse des compensations financières depuis deux ans (lire par ailleurs). Du coup, l'hôpital est plus regardant à solliciter les pompiers car les carences ambulancières lui coûtent un peu plus cher », avance Marc Fleuret, président du conseil départemental. Le colonel Calimache évoque de son côté un effet de la nouvelle organisation des transports mise en place en décembre 2022. « Désormais, l'Indre est divisée en sept secteurs d'intervention. Certains sont pris en charge par les ambulanciers. Sur d'autres, comme à Issoudun (où il y a un déficit d'ambulances), les pompiers sont amenés à intervenir plus régulièrement. » Enfin, le renfort

récent de deux coordinateurs Assistants de régulation médicale (ARM) dédiés au déploiement des moyens ambulanciers, au sein de l'équipe de Régulation (Centre 15), devrait également contribuer à rendre l'organisation plus fluide.

## « Loïn de nos missions de secours »

Reste un autre point sensible : celui des transports interhospitaliers. « Ils sont assez rares. Mais on était précisément dans ce cas de figure lors de l'épisode de verglas. Ils sont plus problématiques pour nous, car contrairement à la carence ambulancière où il peut quand même y avoir un caractère d'urgence, là on est très loin de nos missions de secours », expose le colonel Calimache. D'autant, souligne Marc Fleuret, que le risque est de voir ces « missions connexes

amoindrir les missions premières des pompiers ». « Clairement, le 18 janvier on a pu répondre à la demande car il s'agissait d'un jour (un samedi) où nos volontaires sont plus disponibles : on a donc sollicité pour ces transports, les centres périphériques qui avaient deux véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV). Ça aurait été plus compliqué de le faire en semaine », reconnaît le directeur du Sdis. Pour lui, comme pour Marc Fleuret, ce 18 janvier restera une « journée d'exception. On était dans une gestion de crise où ce n'est pas le moment de se demander qui doit faire quoi. Au bout de la chaîne, il y a des Indriens en difficulté. Alors on y va. Globalement, on est dans un département où les choses se passent plutôt en bonne intelligence. »

Martine Roy

## ••• La solution de la 8<sup>e</sup> ambulance

Interrogé sur le manque d'ambulances disponibles le 18 janvier, Christian Menzato, directeur général des ambulances Métivier de Valençay et vice-président de la Chambre nationale des services d'ambulance (CNSA), estime que l'Indre a été confrontée à un « épisode naturel

de grande ampleur » où « plusieurs problèmes se sont conjugués aux circonstances exceptionnelles. Une entreprise a eu une défection de garde et une ambulance a été victime d'un accident dû au verglas. »

Il reconnaît néanmoins que cet épisode illustre la « fragi-

lité de l'organisation des transports ambulanciers qui fonctionnent à flux tendus au quotidien ». « Dans l'Indre, on a sept ambulances de garde pour répondre aux urgences pré-hospitalières. Les retours à domicile ne sont pas intégrés. Il y a encore un an, on avait cette 8<sup>e</sup> ambulance

qui assurait les sorties de nuit et les week-ends. Nous avons dû l'arrêter car on était sous le seuil de rentabilité. En tant qu'entreprise privée, on ne peut pas se permettre d'avoir une activité déficitaire. Que l'État nous aide à compenser l'écart financier, et nous assurerons ce service. »